

CLASSE PASSERELLE

Rentrée scolaire 2025/2026

Chers Parents,

En partenariat avec l'Education Nationale, la CAF et la ville de Saint-Benoît, la **classe passerelle** peut vous accueillir avec votre enfant âgé de 2 ans, à **l'école maternelle La Poussinière**.

Ce dispositif permet à l'enfant d'effectuer sa première rentrée à l'école maternelle en douceur, et offre, dans le même temps, un soutien à la fonction parentale.

Les enfants peuvent ainsi évoluer à leur rythme dans un cadre adapté à leur âge et à leurs besoins et se socialiser progressivement.

La classe passerelle permet ainsi aux parents d'échanger autour des besoins des enfants tout en étant accompagné par des professionnels de la petite enfance.

Critères d'accueil:

- Ne pas avoir fréquenté de structure d'accueil collectif.
- Résider à Saint-Benoît.
- Être né entre le **1er janvier et le 31 décembre 2023**.

Conditions d'admission:

- L'accueil de l'enfant avec son parent se fait à partir des 2 ans révolus.
- La présence d'un des parents est **obligatoire** lors des activités pédagogiques du matin.
- Des ateliers parentalité sous forme d'activités manuelles ou thématiques sont proposés aux parents les après-midis, leur présence est **obligatoire** à raison de **deux fois par semaine**.
- La séparation parent/enfant se décide en équipe, dans le respect du développement du tout petit.
- L'acquisition de la propreté n'est pas obligatoire à l'entrée en classe passerelle.

Un encadrement adapté

L'équipe de la classe passerelle est composée d'une enseignante, une ATSEM, et une éducatrice de jeunes enfants (EJE).

Pour vous présenter le dispositif et réaliser une pré-inscription, merci de contacter le service des affaires scolaires au 02 62 50 88 32, du 03 mars au 30 mai 2025. Un rendez-vous vous sera proposé.



